

Discours extrémistes, discours de haine

Pourquoi ces discours sont-ils populaires? De quels moyens disposons-nous pour les combattre dans l'espace démocratique?

Massimo Leone POUR UNE LUTTE EFFICACE CONTRE LES DISCOURS FONDAMENTALISTES

[Collegium de Lyon, 2014-2015]

Massimo Leone est professeur de sémiotique générale et de sémiotique de la culture au Département de philosophie de l'Université de Turin (Italie). Il est détenteur d'un doctorat en sciences religieuses de la Sorbonne (Paris) ainsi que d'un doctorat en histoire de l'art de l'Université de Fribourg (Suisse). Son travail porte sur le rôle de la religion dans les cultures modernes et contemporaines. Il a récemment publié *Sémiotique du fondamentalisme: messages, rhétorique, force persuasive* aux éditions l'Harmattan, 2014.



Massimo Leone, 2015, DR

Les causes du succès des discours extrémistes et fondamentalistes sont multiples et leur interaction varie selon les cas de figure: les situations de guerre dans plusieurs régions de la planète, une exploitation forte et une injustice aiguë; le déséquilibre social dans les sociétés; l'influence néfaste des crises environnementales et économiques; la désagrégation des communautés traditionnelles; la crise des formes de vie centrées sur l'idée de succès individuel; l'attrait de propositions idéologiques offrant une vision simplifiée de la réalité ainsi que des horizons de plénitude existentielle; la rapidité de leur diffusion grâce aux nouvelles technologies de communication; l'isolement des internautes dans leurs environnements idéologiques virtuels; l'inefficacité des institutions traditionnelles de la communication et de la connaissance (média, arts, école, université); ou encore une certaine fragilité psychologique.

Toutes ces causes se résument en un mot: la marginalité. Ceux qui adhèrent à des idéologies et à des formes de vie extrémistes et fondamentalistes le font car ils vivent, consciemment ou inconsciemment, le drame de se sentir à la périphérie de l'humanité, qu'elle soit périphérie sociale, économique, culturelle, urbaine, psychologique ou existentielle. Ne pouvant regagner ce qu'ils voient comme le centre de leur communauté, ils commencent à la détester, à s'en éloigner davantage, voire à la combattre par tous les moyens. Ils sont attirés vers un nouveau centre, celui de l'extrémisme idéologique, politique, religieux, à partir duquel ce combat doit être mené afin de transformer la marginalité en une nouvelle centralité.

Lorsque des idées, des manifestations et des actions extrémistes et fondamentalistes se répandent dans une société, cela est un signe non pas du fait que la liberté d'expression y est excessive mais, au contraire, qu'elle y est insuffisante. Le contraire de la violence n'est pas simplement la paix. Le contraire de la violence, et notamment de la violence terroriste, est la communication. Ceux qui essaient de vaincre par la terreur ont renoncé à

.....

Ils sont attirés vers un nouveau centre désigné par l'extrémisme idéologique, politique, religieux, à partir duquel ce combat doit être mené afin de transformer la marginalité en une nouvelle centralité.

.....

convaincre par la parole. C'est la libre circulation des idées et de leurs expressions qui doit parvenir à marginaliser, voire à expulser, les propos extrémistes et fondamentalistes d'une société. Toute interdiction coercitive de leur diffusion risque, en effet, de les valoriser encore plus aux yeux de leurs souscripteurs. En même temps, une société doit se doter de tous les moyens pour empêcher la circulation de propos exprimant de façon explicite un programme d'action violente. Les sciences du langage ont développé des concepts très fins pour distinguer entre une parole qui s'adresse au monde et une parole qui agit dans le monde. La distinction n'est pas toujours nette,

mais elle devrait néanmoins guider les décisions de ceux qui fixent les limites de la liberté d'expression. En outre, puisque l'incitation à la haine et à la violence se répand aujourd'hui encore plus par l'image que par la parole, il faudrait que la réflexion politique et juridique à ce sujet tienne compte des spécificités des différents moyens d'expression.

Les discours haineux se répandent désormais de manière virale, particulièrement grâce à la communication numérique. **Lorsqu'on essaye de bloquer une épidémie, on peut agir sur trois éléments : les dynamiques de circulation du virus ; le virus lui-même ; les préconditions de son développement.** On peut mettre en place des quarantaines, avec tous les risques évoqués dans la réponse précédente ; on peut s'efforcer de développer un antivirus, par exemple en élaborant une contre-propagande, avec toutes les difficultés de devoir contraster un discours irrationnel par des propos de rationalité ; ou bien, on peut se concentrer sur les préconditions de la viralité, sur l'humus qui lui permet de se répandre. **À long terme, cette troisième stratégie est la plus efficace.** Elle se traduit dans deux notions clés : appartenance et « agentivité » (en anglais, « agency »). On doit déployer tous les efforts possibles pour transmettre aux individus d'une société, et surtout aux plus jeunes

d'entre eux, le sentiment qu'ils appartiennent à cette société. Mais ce sentiment est indissolublement lié au sentiment d'agentivité, à savoir **la conscience d'être capable de changer, par ses idées, ses expressions et ses actions, l'environnement dans lequel on vit.** Il faut que la prévention de la diffusion des discours haineux passe par une série d'actions de contraste envers toute forme de marginalité, qui doivent se traduire dans une distribution plus homogène des sentiments d'appartenance et d'agentivité sociales.

Plus concrètement : toute société est traversée par des lignes de différenciation économique, politique, religieuse, ethnique, linguistique, de genre, etc. Il faut absolument veiller à ce que ces lignes soient toujours des seuils et jamais des frontières. Pour ce faire, il faut considérer que, comme dans une société il y a toujours des clivages, il y a toujours des individus ou des groupes qui existent entre deux langues, deux religions, deux ethnies, deux classes sociales, deux sensibilités idéologiques, etc. Au lieu de forcer ces individus à renoncer à l'une ou à l'autre de leurs identités, il faudrait les encourager à devenir des médiateurs au sein de leur communauté, démontrer que l'on peut appartenir à une société et être efficace sans renoncer à ses identités multiples. Tout projet social allant dans le sens de

valoriser la cohérence des identités multiples doit être encouragé ; au contraire, tout projet social suggérant une incompatibilité de cette diversité est destiné à produire, dans le long terme, des divisions, voire des marginalisations ultérieures, humus des discours haineux.

.....

Pour aller plus loin

Retrouvez l'article de Massimo Leone, des contenus et références complémentaires sur fellows.rfea.fr

Suivez l'actualité de Massimo Leone
<http://www.unito.academia.edu/MassimoLeone>

ERIK BLEICH L'ENTRETIEN

[Collegium de Lyon, 2014-2015]

How can we distinguish hate speech from extremist speech?

Two types of discourse have emerged as particularly problematic in contemporary liberal democracies. Hate speech and extremist speech have assumed a growing prominence both in public discussions and in law enforcement. They have been linked to societal problems of violence, discrimination, and disruption, as well as to more specific harms to victim groups or to vulnerable individuals. **Limiting these types of expressions, however, also incurs a real cost to free speech that must be acknowledged.**

Looking first at hate speech, it is important to note how difficult it is to define this term. Legally speaking hate speech is best defined as communications that contravene the law because they stem from or stir up hatred against people who belong to defined categories. To give a concrete example, French law punishes speech that constitutes insult, defamation, or provocation (to discrimination, hatred or violence) “toward a person or a group of persons because of their origin or their belonging or non-belonging to an ethnic group, a nation, a race, or a determined religion.” France

also has parallel provisions against expressions aimed at people on the grounds of sex, sexual orientation, or handicap.

Erik Bleich est docteur en science politique de l'université de Harvard. Il a rejoint le département de science politique du Middlebury College en 1999 en tant que directeur des études européennes et du programme en politique et économie internationale. Il est actuellement membre du comité exécutif du Council for European Studies. Ses recherches portent sur la liberté d'expression, le statut des musulmans, l'immigration et l'intégration. Il a dirigé (avec Charles Girard) un numéro spécial d'octobre 2015 de la revue *Esprit* intitulé *Punir la haine*.

Verbal attacks on people because of their identities are nothing new. And while there are instances where societal majorities such as Christians, or Whites, or men suffer from vitriol, as a systemic problem, hate speech is most troublesome when it is leveled at individuals or groups that have a less secure societal status.

If hate speech is designed primarily to harm members of a different group, extremist speech aims mainly to unify and to mobilize members of the group itself. Just as with hate speech, extremist speech is difficult to define. If a fundamentalist calls for a return to the ways of the book, that may offer a path toward a more stable life for individuals who were previously engaged in a life of petty crime. If an extremist calls for outrage at the values or the actions of European leaders, it may remind us of John Stuart Mill's contention that societies benefit when established ideas are vigorously challenged.

At its worst, however, extremist speech sets out to generate anger that spurs followers to lash out at perceived oppressors. This may be done through direct incitements to violence, or indirectly through apologies or glorification of terrorist acts. They may be carried out in the open, or they may circulate through back channels on the Internet or in audio or video format passed surreptitiously from hand to hand. These statements have taken on considerable prominence in contemporary liberal democracies that have been the targets of Islamism.

How can we balance restricting hate speech or extremist speech with respect for freedom of expression?

In light of these twin challenges, how do we draw the line between speech that should be protected, and speech that goes too far? In the United States, the Supreme Court has determined that all hate speech should be permitted, unless it incites immediate violence, constitutes a true threat, or constitutes a hate crime if it takes place as part of a criminal act (such as an assault or an act of vandalism). Unlike several European countries, US law also protects apologies or glorification of terrorist acts, unless they are construed to constitute “material support or resources” for a foreign terrorist organization.



European countries draw the legal line differently, placing a relatively greater emphasis on values such as human dignity, social order, and equality. For example, the European Court of Human Rights has the task of ruling on potential infringements of the European Convention on Human Rights, which has been ratified by the 47 members of the Council of Europe. Article 10 of the Convention clearly states that, **“Everyone has the right to freedom of expression.” However it also notes that this freedom imposes “duties and responsibilities” and can be limited by law for a wide number of reasons such as public safety, the prevention of disorder, and the protection of the reputation or the rights of others.**

While these exceptions can be vague, they also allow for individual countries to craft laws that restrict certain forms of speech deemed especially harmful. National laws have not limited hate speech simply because it causes offense, nor have they restricted open discussions of the rationales terrorists give when carrying out their acts. Instead, they have been deployed largely to punish statements that dehumanize vulnerable groups or that celebrate gross human rights violations.

There are significant and legitimate disagreements about the wisdom of laws against hate speech and extremist speech. On balance, national and international judicial bodies have enforced these laws cautiously. Yet, they do go too far at times, limiting irksome rather than dangerous speech. They are also open to abuse by public authorities that seek to burnish their image as “tough on crime”.

Free speech advocates thus play a vital role when they express skepticism about such laws. There is value in sensitizing sometimes-complacent citizens and politicians to the excesses of enforcement. Delineating the legitimate limits on freedom of expression is a difficult task in liberal democracies—and it is one that is best done through a process of careful and considered deliberation. Without constant vigilance, laws enacted to promote societal well-being could easily evolve into illegitimate statutes that do far more harm than good.

Pour aller plus loin

Retrouvez l'article d'Erik Bleich, des contenus et références complémentaires sur fellows.rfiea.fr

Suivez l'actualité d'Erik Bleich

<http://www.middlebury.edu/academics/ps/faculty/node/25021>

 [@ErikBleich1](https://twitter.com/ErikBleich1)

4 instituts d'études avancées en réseau
IMÉRA, IEA d'Aix-Marseille
Le Collegium, IEA de Lyon
IEA de Nantes
IEA de Paris

Direction éditoriale:
Olivier Bouin
François Nicoulaud



Fondation RFIEA
Contactez-nous!
Julien Ténédos
Marion Colas
marion.colas@rfiea.fr
01 49 54 22 63

rfiea.fr
190, avenue de France
75013 Paris

NUIT DU DÉBAT DÉMOCRATIQUE

Le lien social est mis à mal. Les inégalités, discriminations et conflits semblent faire oublier que la diversité culturelle est une chance et une richesse pour notre société. La nuit du débat démocratique donne la parole à des chercheurs sur le rôle des mobilisations pour la valorisation des mémoires de l'immigration et des migrations (post-) coloniales ou des violences coloniales. Ceux-ci montrent comment ces mobilisations mémorielles peuvent contribuer à renforcer le lien social et servir le vivre ensemble. Cet événement est organisé en partenariat avec la Ville de Paris.

La nuit du débat démocratique, le 2 avril 2016 de 19h à minuit à l'**IEA de Paris**, Hôtel de Lauzun, 17 quai d'Anjou, 75004 Paris.

CONFÉRENCE

Dans le cadre du cycle de conférences de l'IEA de Nantes, **Hervé le Bras**, historien et démographe, donnera une conférence intitulée **Démonter les mythes du vote FN (France périphérique, fracture territoriale, exclusion, inégalités)**, le mardi 26 avril 2016 à 18h

IEA de Nantes, 5 allée Jacques Berque, 44000 Nantes.

PUBLICATION

Sous la direction de **Pierre Musso**, résident de l'IEA de Nantes, paraît **After Paris - 13.11.15 conflits, exodes, attentats. Notes et analyses de chercheurs du monde entier**. Après les attentats qu'a connus la France en 2015, il est indispensable de réfléchir



collectivement à cette actualité dramatique. Pour contribuer à l'analyse et au débat public, résidents de l'Institut des études avancées de Nantes et chercheurs venus du monde entier, apportent leur

contribution personnelle, à partir de leur domaine de compétences et de leur vision de ces événements. La dimension multiculturelle et interdisciplinaire de ces textes permet d'ouvrir un champ de réflexion bien plus large que celui auquel nous avons l'habitude de nous référer. **Editions Manucius, 2016.**